

Le Sénat, danseuse de la République ?

La rédaction - RMC.fr, le 04/09/2008

« Le Sénat, enquête sur les super-privilégiés de la République », livre qui sort le 11 septembre, met en avant les nombreux avantages dont jouissent les sénateurs, leurs collaborateurs et les fonctionnaires du Sénat.

A quelques jours des élections sénatoriales, un livre dénonce les « super privilèges » des sénateurs et de leurs collaborateurs. Yvan Stefanovitch, journaliste et auteur avec Robert Colonna d'Istria de « *Le Sénat, enquête sur les super-privilégiés de la République* » aux éditions du Rocher, était ce matin en direct sur RMC. Il dévoile les immenses privilèges des 343 sénateurs et surtout des 1 250 fonctionnaires qui travaillent à leur service, dont voici un florilège. Les auteurs précisent sur le site Internet de l'éditeur que « le Sénat coûte 300 millions d'euros par an aux contribuables », alors que le vote sénatorial n'est jamais décisif puisque c'est l'Assemblée Nationale qui a toujours le dernier mot.

1 250 fonctionnaires très grassement payés

La rémunération des fonctionnaires du Sénat s'échelonne de 2 300 à 20 000 euros par mois. Femmes de ménage, jardiniers et chauffeurs, tous travaillent 32 heures par semaine et ont près de 4 mois de vacances par an. Insolite : « *Même les jardiniers touchent des primes de nuit* », note Yvan Stefanovitch.

Les avantages des sénateurs

Un sénateur touche 11 540 euros nets par mois. La moitié de cette somme, une enveloppe destinée à couvrir les frais professionnels, échappe légalement au fisc. « *Sans oublier la gratuité permanente à la SCNF, à la RATP et chez Air France* » rappelle l'auteur. Les sénateurs touchent également une « prime informatique » de 1000 euros par mois. Cette prime, purement fictive mais bien réelle dans le porte-monnaie des sénateurs leur « *permettrait d'acheter des dizaines d'ordinateurs sur l'ensemble de leur mandat et d'ouvrir un magasin d'informatique lors de leur retraite* », ironise Yvan Stefanovitch. Un mandat de six ans de sénateur donne droit à une pension de 1869 euros, alors qu'en moyenne, un salarié français doit cotiser 40 ans pour avoir une retraite moyenne de 1500 euros.

Un absentéisme record

Selon les auteurs du livre, seuls 90 sénateurs sont assidus. 120 ne seraient présents dans l'hémicycle qu'à « temps partiel » et 120 autres ne mettraient quasiment jamais les pieds au Sénat. Parmi ces derniers, Gérard Collomb, le maire de Lyon ou encore Jean-Noël Guérini, le président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Lors des élections sénatoriales du 21 septembre prochain, 150 000 grands électeurs (députés, conseillers municipaux, généraux et régionaux) vont renouveler un tiers des 343 sénateurs. Dans la foulée, l'actuel président du Sénat Christian Poncelet sera remplacé par Jean Pierre Raffarin, Gérard Larcher ou Jean-Claude Gaudin.